



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

PLAN D'ACTIVITÉ DE LA DIVISION FAME DE LA CPS

2022–2027 



PLAN D'ACTIVITÉ DE LA DIVISION FAME DE LA CPS

2022–2027



© Communauté du Pacifique (CPS) 2022

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. La Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, catalogage avant publication (CIP)

Plan d'activité de la Division Fisheries, Aquaculture and Marine Ecosystem (FAME) de la Communauté du Pacifique (CPS) 2022-2027

1. Fishery management – Oceania.
2. Fishery management – Planning – Oceania.
3. Aquaculture – Management – Oceania.
4. Aquaculture – Planning – Oceania.

I. Titre II. Communauté du Pacifique

639.80995

AACR2

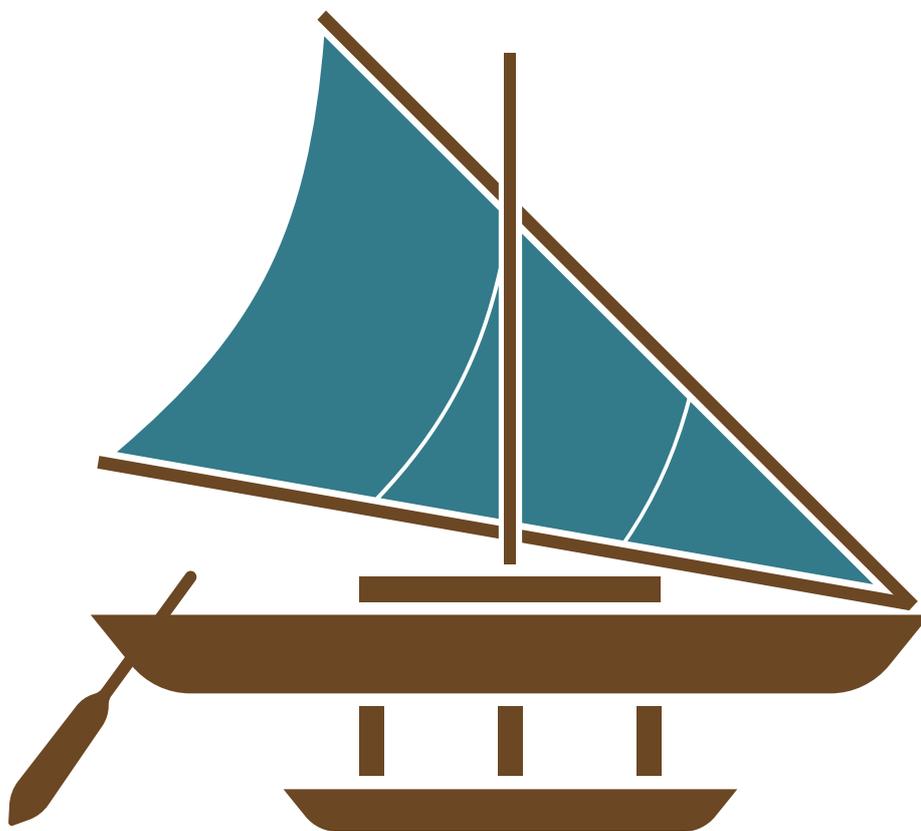
ISBN : 978-982-00-1475-6

Photos de couverture : Bruno Leroy et Tim Pickering © Communauté du Pacifique

Préparé pour la publication au siège de la CPS, B.P. 98848, Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie, 2022
www.spc.int | spc@spc.int

Table des matières

Avant-propos	iv
Abréviations.....	v
1. Introduction.....	1
2. Contexte d'élaboration	3
3. Priorités régionales	6
4. À propos de la Division FAME.....	8
5. <i>Te wa</i> – Notre voyage	12
6. Notre action à l'échelle de la CPS.....	14
7. Partenariats.....	16
8. Gestion des risques.....	18
9. Suivi-évaluation et apprentissage	19
10. Annexe	20



Avant-propos

Depuis plus de 60 ans, la Communauté du Pacifique (CPS) fournit à ses membres des services dans le domaine de la pêche, de l'aquaculture et des écosystèmes marins. Durant toutes ces années, l'union des voix du Pacifique et les travaux scientifiques et techniques de la CPS ont permis de rassembler les connaissances garantes de la pérennité des ressources halieutiques et les compétences nécessaires à leur exploitation sûre et avisée, de mener la réflexion centrée sur l'humain indispensable au partage équitable de ces ressources, et de préserver, tout au long de notre voyage commun, les liens culturels entre les communautés océaniques et leurs ressources. Conscients de notre rôle de *kaitiaki*, nous appliquons les meilleures connaissances et pratiques modernes afin que les enfants de nos enfants puissent eux aussi bénéficier de *kai moana*, dans un avenir placé sous le signe de la liberté et de la prospérité. Le présent plan d'activité a pour objet de décrire les services que la CPS fournira à ses membres ces prochaines années dans le domaine de la pêche, de l'aquaculture et des écosystèmes marins au cours de ce voyage.

Je fais partie de ceux et celles qui ont pour tâche de transmettre les enseignements du passé à la prochaine génération de pêcheurs et de gestionnaires des pêches ; à ce titre, j'ai l'honneur de vous présenter le plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) de la CPS pour la période 2022–2027. Notre objectif reste inchangé : faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de l'Océanie soient résilientes et gérées de façon durable, afin d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection des cultures et de l'environnement.

Ce plan d'activité est ancré dans le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS et guidé par les priorités des membres. Il permettra à la Division FAME de mettre en œuvre l'ensemble des axes prioritaires du Plan stratégique de la CPS et d'y apporter sa contribution. À l'exemple de la *te wa*, nom donné à la pirogue à Kiribati, et en nous inspirant des pirogues à voile qui ont traversé l'océan au cours de notre passé commun et sont indissociables de notre identité océanique de navigateurs, d'explorateurs et de pêcheurs, nous nous engageons dans un voyage de découverte et d'apprentissage nourri de nos savoirs océaniques, et puiserons notre force dans des relations de confiance et des partenariats durables. Notre plan d'activité, au service de nos membres, repose sur les principes de la *te wa* en ce qu'il vise à renforcer :

- l'intégration des savoirs océaniques à la science, l'innovation et la recherche ;
- la gestion et l'utilisation des données ;
- la résilience et la durabilité ;
- les cadres régionaux, les politiques, les législations et les mesures de conformité ;
- nos équipes ;
- les capacités et les moyens ;
- la confiance, les partenariats et la coordination régionale ; et
- l'intégration des approches centrées sur l'humain.

Pour ce faire, la planification, le suivi-évaluation et l'apprentissage seront des outils essentiels, et nous permettront de garder le cap. La mobilisation de ressources sera une autre condition primordiale du succès de notre entreprise et de la continuité de nos services en faveur de la région. Information, services financiers, achats, assistance juridique et ressources humaines : tous ces services seront essentiels au maintien des capacités de notre équipage à s'acquitter efficacement de sa tâche. Pour que notre *te wa* puisse poursuivre sa route sans encombre, la Division FAME s'attachera à renforcer les partenariats et la coordination avec nos membres, nos partenaires, les organisations membres du CORP, les bailleurs de fonds, le secteur privé, les institutions régionales et internationales, les ONG et les autres acteurs non étatiques.

La CPS est fière d'œuvrer au service de ses membres depuis 75 ans. C'est avec enthousiasme, et forts de notre détermination à remplir notre mission de service dans le domaine de la pêche, de l'aquaculture et des écosystèmes marins, que nous entamons ce périple de cinq ans à bord de notre *te wa*, aux côtés de nos membres et de nos compagnons de voyage, avec le *kaitiatanga* pour boussole.



Neville Smith

Directeur de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME)

Abréviations

AQ	Aquaculture
CFAP	Programme pêches côtières et aquaculture
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CPS	Communauté du Pacifique
DCP	Dispositif de concentration de poissons
FAME	Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFA	Agence des pêches du Forum
FIP	Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique
GCP	Gestion communautaire des pêches
GFLM	Groupe du fer de lance mélanésien
LMMA	Réseau d'aires marines sous gestion locale
MSWG	Groupe de travail du secteur marin
OFP	Programme pêche hauturière
ONG	Organisation non gouvernementale
PCCOS	Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques
PEARL	Planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue (politique)
PIB	Produit intérieur brut
PNA	Parties à l'Accord de Nauru
PROE	Programme régional océanien de l'environnement
RTMCFA	Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture
SAM	Évaluation et modélisation des stocks
SCS	Suivi, contrôle et surveillance
SEA	Suivi-évaluation et apprentissage
TNC	The Nature Conservancy
USP	Université du Pacifique Sud
WCPFC	Commission des pêches du Pacifique occidental et central
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	Fonds mondial pour la nature
XPF	Franc Pacifique
ZEE	Zone économique exclusive

1 Introduction

Le plan d'activité de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME) de la Communauté du Pacifique (CPS) pour les cinq années à venir est ancré dans le Plan stratégique de la CPS 2022–2031 et s'inspire des priorités définies par les membres dans les cadres régionaux suivants : Future of fisheries: A regional roadmap for sustainable Pacific fisheries (L'avenir des pêches : feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie) et Une nouvelle partition pour les pêches côtières – les trajectoires de changement : La Stratégie de Nouméa. Ce plan est également conforme aux aspirations énoncées dans la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.

Notre rôle dans la mise en œuvre du Plan stratégique de la CPS 2022–2031 (fig. 1) consistera notamment à :

- prodiguer des conseils techniques et scientifiques sur les écosystèmes marins, les pêches et l'aquaculture, y compris en mettant à profit les autres capacités disponibles au sein de l'Organisation (intégration de la dimension de genre, changement climatique et sciences océaniques, par exemple) ;
- appuyer la gestion durable des pêches côtières et de l'aquaculture ;
- renforcer les capacités et les compétences des agents des services des pêches dans le cadre de formations en groupe, de formations certifiantes et de détachements professionnels ;
- contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en pérennisant l'approvisionnement en aliments bleus et aquatiques nutritifs ;
- prodiguer des conseils techniques aux échelons régional et national afin de gérer de façon durable la pêche des thonidés (et d'autres espèces apparentées) ;
- soutenir la production halieutique côtière aquacole et l'accès aux marchés ;
- appuyer les interventions climato-intelligentes, notamment les politiques et cadres nationaux et régionaux sur les pêches ;
- assurer un leadership et instaurer des partenariats, une coordination et une collaboration efficaces afin de prodiguer des conseils de gestion halieutique fondés sur des données scientifiques ; et
- intégrer la politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de la CPS (approche centrée sur l'humain).

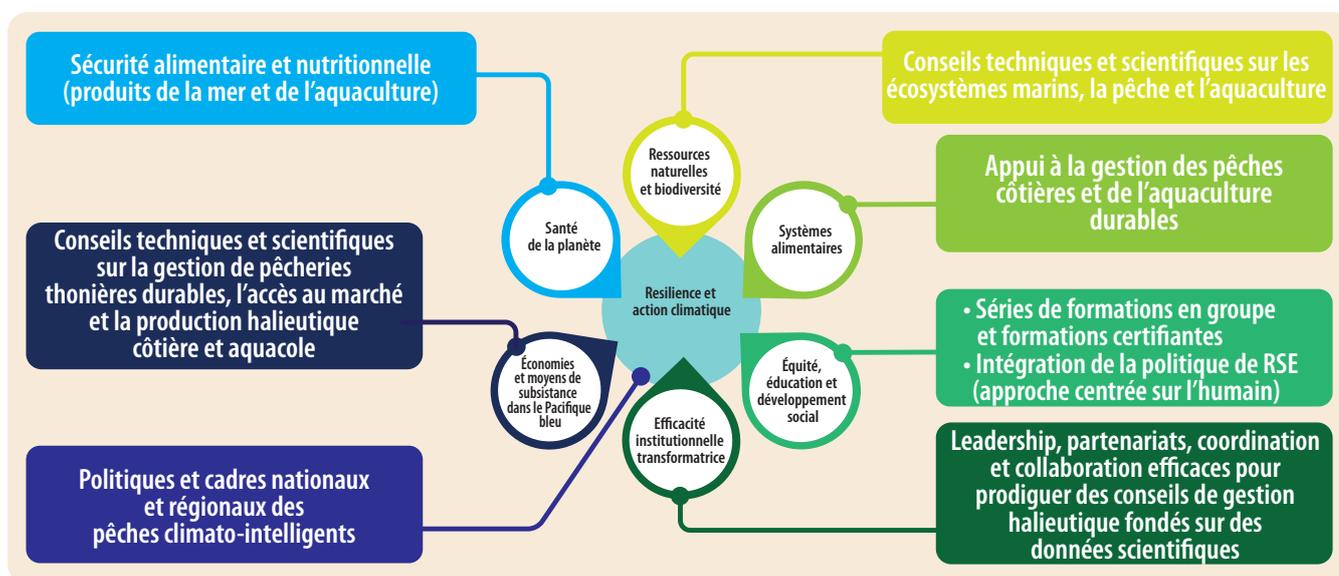


Figure 1 : Rôle de la Division FAME dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS au regard de chaque axe prioritaire (KFA)

Les plans annuels des deux programmes de la Division FAME, le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP) et le Programme pêche hauturière (OFP), qui définissent des objectifs concrets, s'inscrivent en complément du présent plan d'activité, ce qui permet un suivi régulier des résultats obtenus.

Notre mission et nos objectifs

Notre mission est de répondre aux besoins de nos membres par la production de données et de connaissances scientifiques, l'innovation, le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles, ainsi que par l'établissement de relations de confiance selon des modalités respectueuses des spécificités culturelles et contextuelles, afin de promouvoir la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles régionales et nationales.

Les **objectifs** du présent plan d'activité sont les suivants :

- mettre en lumière les principales activités prioritaires que mène actuellement la Division FAME pour répondre aux besoins des membres dans la région ;
- décrire le rôle joué par la Division FAME dans l'approche « Une seule CPS » à travers la programmation intégrée et d'autres domaines de travail connexes ;
- informer les partenaires et les parties prenantes de la Division FAME de ses priorités actuelles et émergentes ; et
- offrir un instrument de planification sectorielle, de mobilisation des ressources et de suivi de la contribution de la Division à la mise en œuvre du Plan stratégique de la CPS 2022–2031 et des progrès réalisés en la matière.



Thon jaune (*Thunnus albacares*) © Brian J Skerry, National Geographic/WWF

2 Contexte général

Le Pacifique bleu

Avec des superficies terrestres, des espaces maritimes, des cultures et des niveaux de développement économique contrastés, les États et Territoires insulaires océaniques sont très différents les uns des autres, mais sont tous confrontés aux mêmes enjeux. Les ressources halieutiques et aquacoles sont vitales pour les populations océaniques : elles assurent leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance, et sont également un vecteur d'emploi et de croissance économique.

On distingue deux catégories de ressources marines : les ressources côtières et les ressources hauturières. De par leurs différences (diversité des espèces, état des ressources), ces deux catégories appellent des mesures de gestion distinctes (FAO 2009).

La pêche thonière dans la région

La pêche thonière est pratiquée aussi bien par de petites entreprises artisanales pêchant dans les eaux côtières que par de grandes sociétés de pêche industrielle opérant à la senne, à la canne et à la palangre dans les zones économiques exclusives (ZEE) des États océaniques comme dans les eaux internationales (haute mer). Les principales espèces ciblées sont la bonite, le thon jaune, le thon obèse et le germon du sud.

Les dernières évaluations (CPS 2020)¹ indiquent que les stocks sont viables et en bonne santé, aucune des quatre espèces n'étant considérée en état de surpêche. Néanmoins, les modalités de gestion en vigueur doivent être, au minimum, maintenues afin de préserver l'état des stocks. Dans le cas du germon, les niveaux de pêche doivent être réduits de manière à atteindre le point de référence cible défini récemment à titre provisoire, qui correspond aux taux de capture souhaités et viables sur le plan économique (fig. 2 et 3).

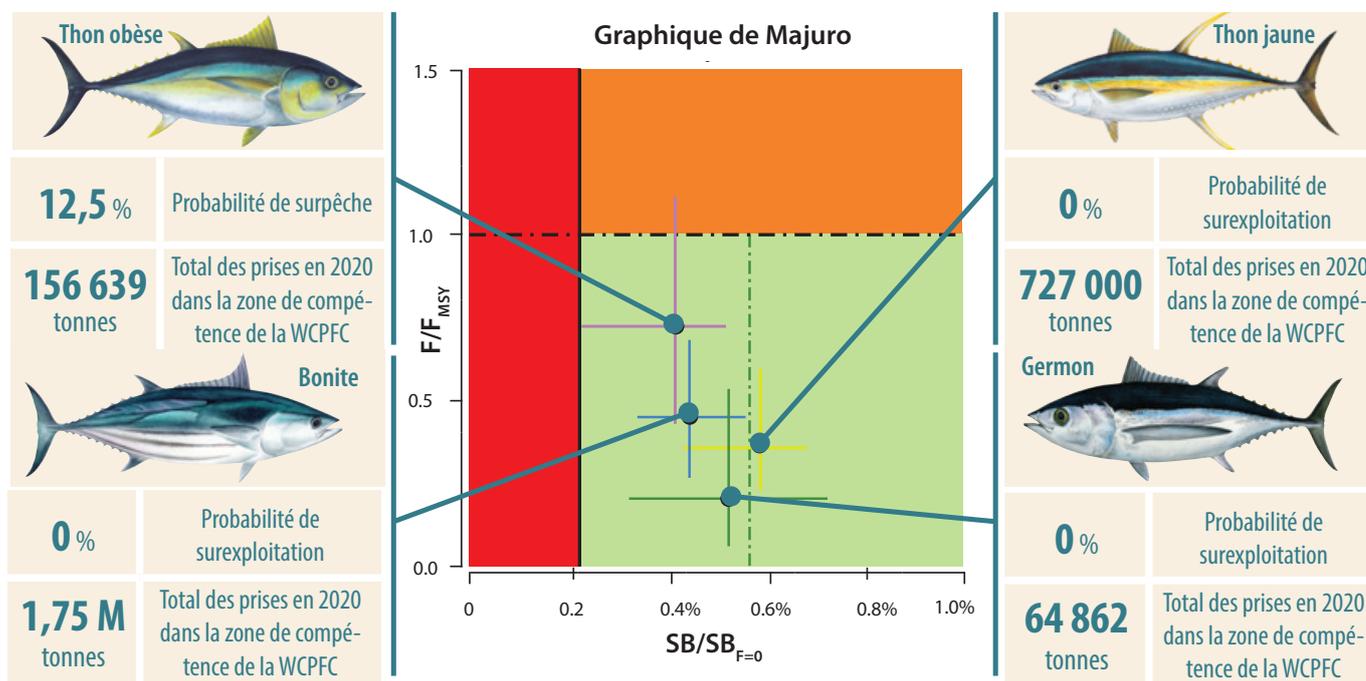


Figure 2 : État des stocks de thonidés dans la région et prises totales en 2020

¹ La pêche thonière dans le Pacifique occidental et central : bilan de l'activité halieutique et état des stocks de thonidés (2020) https://www.spc.int/DigitalLibrary/Doc/FAME/Reports/Hare_21_western_central_Pacific_tuna_fishery_stock_overview_2020_VF.pdf



550 millions de dollars

Recettes publiques tirées des droits de licence et des droits d'accès en 2019



1,7 milliard de dollars

Part de la valeur des captures réalisées par les flottilles de la FFA dans la zone de compétence de la WCPFC



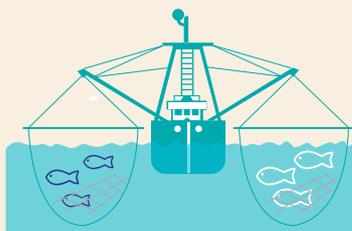
2,9 milliards de dollars

Valeur des captures réalisées dans les ZEE de la FFA en 2019 (flottilles FFA et non-FFA)



4 800 personnes

Entre 2015 et 2019, 4 800 emplois ont été créés dans la filière thonière. Ce chiffre est inférieur à l'objectif de la feuille de route (18 000 nouveaux emplois sur 10 ans).



928 millions de dollars

Exportations totales des pays membres de la FFA, à partir des données d'importation fournies par les principales destinations en 2019



70 % à 90 %

Part des femmes dans la main-d'œuvre employée à la transformation des thonidés en Océanie

Figure 3 : Contribution économique de la filière thonière en Océanie

Pêches côtières et aquaculture

L'Océanie abrite des ressources halieutiques côtières, aquacoles et dulcicoles très diverses qui présentent une grande importance sociale, écologique et économique (fig. 4). Les populations, les ménages, les communautés et le secteur privé utilisent ces ressources à des fins culturelles, alimentaires et économiques.

Les ressources côtières regroupent un large éventail de poissons et d'invertébrés, qui vont des espèces démersales (vivant près du fond) à celles évoluant dans les habitats peu profonds, et dont les déplacements sont généralement limités aux zones côtières. Dans les grandes îles du Pacifique, les ruisseaux, les rivières et les lacs sont peuplés de poissons et de coquillages d'eau douce. Dans la région, l'aquaculture se concentre sur un petit nombre d'espèces : huître perlière à lèvres noires, crevettes pénéides, tilapia, chanidés, bénitier et algues.

Au fil des années, les prises des ressources côtières les plus accessibles – poissons, coquillages et algues des lagons et des récifs – ont diminué dans de nombreuses îles du Pacifique. Cette situation met en péril les approvisionnements alimentaires et les moyens de subsistance des nombreuses communautés qui dépendent de ces ressources. Le recul des captures a également accentué la dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires, et en particulier de protéines de mauvaise qualité, favorisant ainsi des régimes alimentaires pauvres en nutriments responsables de la forte prévalence des maladies non transmissibles dans la région.

La pression de pêche croissante sur les ressources halieutiques côtières est un sujet d'inquiétude pour nombre de pays insulaires océaniques, qui sont désormais conscients de la nécessité de renforcer la gestion de ces ressources vitales pour en assurer la pérennité, et s'emploient dans le même temps à diversifier les moyens de subsistance des populations et à promouvoir d'autres activités génératrices de revenus.

L'émergence d'une pêche et d'une aquaculture durables et résilientes passe aussi par la participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés. Pour que les communautés gagnent en autonomie et en résilience, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés doivent avoir plus de poids dans la prise de décision et bénéficier d'un accès plus équitable aux retombées de la pêche et de l'aquaculture, ce qui suppose d'appuyer le développement des marchés et des chaînes de valeur, compte tenu notamment du rôle majeur des femmes dans les activités de valorisation des prises.



Consommation de poisson frais par habitant

88% des ménages consomment du poisson ou des produits de la mer chaque semaine en Océanie

58 kg de poisson frais sont consommés par personne et par an dans la région



Accès aux ressources et aux retombées de la pêche

26 % des ménages prennent part aux activités de pêche

7 % des ménages vendent du poisson et **6 %** des dépenses sont consacrées au poisson



Valeur ajoutée au PIB par les prises côtières

305 millions de dollars des États-Unis

La part des prises côtières dans le PIB (pêche commerciale et vivrière, estimations) s'élevait à plus de 300 millions de dollars des États-Unis en 2014 (Gillett 2016)



Une pêche côtière résiliente grâce à une législation stricte

14 États et Territoires insulaires

océaniens ont adopté une nouvelle législation sur la gestion de la pêche côtière depuis 2015



Une pêche côtière résiliente et qui autonomise grâce à des politiques et des plans de gestion robustes

16 États et Territoires insulaires

océaniens ont actuellement des politiques, des feuilles de route ou des stratégies en vigueur



Une gestion des pêches transposée à plus grande échelle grâce à la GCP

Moins de 10 %

des communautés côtières océaniques ont bénéficié d'un appui, sous une forme ou une autre, axé sur la mise en place de la GCP, et de vastes superficies ne font l'objet d'aucune mesure de gestion efficace



Près de 50 % des activités de pêche essentielles au maintien des moyens de subsistance des populations océaniques sont assurées par les femmes. Bien que largement supérieure à la moyenne relevée à l'échelle internationale, la contribution des Océaniennes au secteur n'est globalement pas étudiée

Figure 4 : Contribution économique de la pêche côtière en Océanie



Pêcheur samoan, village de Fasitō'o Uta (Samoa) © BASD

3 Priorités régionales

Objectifs de développement durable 2015–2030

Si nos activités visent en priorité l'objectif de développement durable 14 (Vie aquatique), nous nous emploierons également à faire avancer la réalisation de six autres ODD.



Cadres et engagements régionaux

Pour atteindre nos objectifs, nous mettrons en œuvre le présent plan d'activité dans le contexte des stratégies et cadres régionaux actuels et futurs sur les ressources marines et l'aquaculture, parmi lesquels :

La feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie

La Nouvelle partition pour les pêches côtières : les trajectoires de changement

Le Cadre régional pour la biosécurité aquatique

Le Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique

Facteurs de changement ayant un impact sur la pêche et l'aquaculture dans la région

Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture sont en pleine évolution dans le Pacifique, du fait de la dynamique propre à la région, mais aussi des grandes tendances mondiales liées au changement climatique, à la COVID-19, à la sécurité alimentaire, à l'accroissement démographique et à l'évolution du paysage géopolitique. Face à ces changements, la Division FAME doit faire preuve d'anticipation stratégique et se donner les moyens de répondre aux besoins des pays membres, tout en relevant ces nouveaux défis, dans le droit fil des priorités nationales, des cadres régionaux et du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS. Les principaux facteurs de changement ayant un impact sur la pêche et l'aquaculture dans la région sont les suivants :

- le changement climatique, à l'origine de catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses ;
- l'accroissement démographique et les migrations, qui accentuent la pression sur les ressources halieutiques et aquacoles ;
- les enjeux liés à la gestion des ressources et des écosystèmes marins et à la biosécurité ;
- les technologies numériques et l'innovation, qui modifient en profondeur l'organisation des échanges commerciaux, des communications et de la vie quotidienne ;
- la géopolitique régionale et internationale et les luttes d'influence dans la région ; et
- la pollution marine et la dégradation de l'environnement.

Réponse et relèvement dans le contexte de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a perturbé les chaînes d'approvisionnement et frappé de plein fouet les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. La gestion durable des ressources halieutiques de la région est essentielle au maintien de la croissance économique, des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire.

S'agissant de la pêche côtière, la désurbanisation et les pertes d'emplois et de revenus dans le secteur du tourisme, conjuguées à une récession économique généralisée, n'ont fait qu'accroître les pressions qui s'exercent sur des ressources halieutiques déjà fortement exploitées (demande soutenue, offre limitée, régimes de gestion peu développés). Dans un contexte marqué par l'effondrement du marché du tourisme et la contraction des importations, le secteur aquacole a été durement touché par les problèmes d'approvisionnement en aliments aquacoles et en juvéniles et par la perte de revenus tirés d'espèces de grande valeur, comme les bénéitiers destinés au marché de l'aquariophilie, les perles et les crevettes. Les populations sont plus que jamais dépendantes des ressources halieutiques côtières et aquacoles locales, et le souci de préserver la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations a généré un intérêt croissant pour l'élevage à petite échelle de poissons de faible valeur (tilapia, chanidés).

Les besoins et les priorités des pays membres ont évolué lorsque les États et Territoires ont imposé des restrictions aux frontières qui n'ont pas été sans incidence sur les économies et les moyens de subsistance des populations. Ces restrictions ont également modifié en profondeur la façon dont la Division FAME met en œuvre ses activités en faveur des pays membres. Le plan d'activité quinquennal de la Division met l'accent sur l'accompagnement continu à apporter aux pays membres pendant la phase de relèvement post-COVID-19.



Mouillage d'un DCP en province Sud,
Nouvelle-Calédonie © William Sokimi (CPS)

4 À propos de la Division FAME

La Division Pêche, aquaculture et écosystèmes marins (FAME), qui compte parmi les plus anciennes divisions de la CPS, fournit depuis plus de 60 ans des services scientifiques et techniques à l'appui de la gestion des pêches et du développement durable en Océanie.

Elle comprend deux composantes : le Programme pêche hauturière (OPF) et le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP). Œuvrant aux côtés des 22 États et Territoires insulaires océaniques membres de la CPS, la Division FAME peut compter sur un solide réseau de partenaires régionaux, infrarégionaux et nationaux œuvrant dans secteur maritime. Elle emploie environ 130 agents en poste en Nouvelle-Calédonie, aux Fidji et aux États fédérés de Micronésie. La majorité de ses agents sont établis en Nouvelle-Calédonie.

Gouvernance et orientation stratégique

La Division FAME est intégrée à la structure de gouvernance de la CPS. L'organe directeur de la CPS est la Conférence de la Communauté du Pacifique. Les années où la Conférence n'a pas lieu, le Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) est habilité à prendre des décisions sur les questions de gouvernance. L'orientation stratégique des activités de la Division FAME est également dictée par la feuille de route régionale pour une pêche durable en Océanie, la Conférence des directeurs des pêches de la CPS, la Conférence régionale des ministres des Pêches, et par d'autres instances et réunions régionales traitant de questions en rapport avec l'action de la Division, comme la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC), la Réunion ministérielle du Comité des pêches du Forum, les parties à l'Accord de Nauru (PNA) et la Conférence technique régionale sur les pêches côtières et l'aquaculture (fig. 5).

Structure institutionnelle

La Division FAME s'articule autour de deux programmes sectoriels : le Programme pêches côtières et aquaculture (CFAP) et le Programme pêche hauturière (OPF). Le Bureau du/de la Directeur-riche appuie ces deux programmes dans les domaines suivants : gestion de l'information, communication, planification, suivi-évaluation et apprentissage. La Division FAME vise l'excellence opérationnelle afin d'apporter de la valeur ajoutée aux activités menées à l'échelle de la CPS.

Elle est dirigée par un-e Directeur-riche assisté.e de deux directeurs adjoints pilotant respectivement le Programme OPF et le Programme CFAP. Ces trois agents, le-la Directeur-riche scientifique de la Division FAME et les responsables des différentes sections ou unités forment l'équipe de direction de la Division.

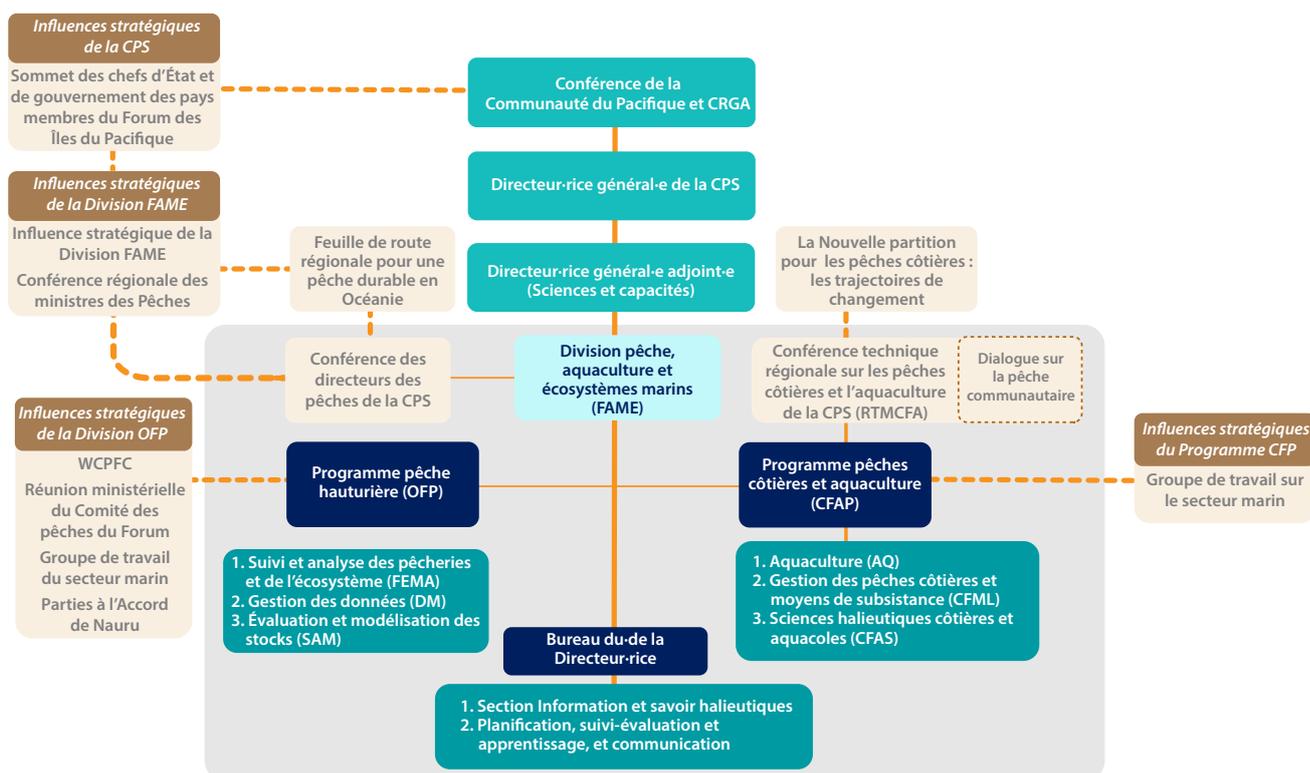


Figure 5 : Modalités de gestion et contributions par secteur de la Division FAME



Notre vision et notre mission

Le plan d'activité de la Division FAME s'inscrit dans le droit fil de la vision de la CPS. Nous voguons vers un Pacifique résilient, une région où règnent la paix, l'harmonie et la prospérité, et où tous les peuples et toutes les communautés vivent en sécurité, libres et en bonne santé, de manière durable et productive. En tant qu'explorateurs, nous suivons des trajectoires qui s'entremêlent à la culture, à l'environnement et aux ressources de notre Pacifique bleu. Nous prenons à cœur notre rôle de gardiens de l'océan Pacifique et appliquons des mesures collectives d'urgence pour répondre à la menace du changement climatique.

Mission : Faire progresser les droits et le bien-être de tous les peuples du Pacifique grâce à la science et aux savoirs, tout en étant guidés par notre compréhension fine des contextes et des cultures du Pacifique bleu.

Nos buts

Le but global de la Division FAME est de faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de l'Océanie soient résilientes et gérées de façon durable en vue d'assurer la croissance économique, la sécurité alimentaire et la protection des cultures et de l'environnement.

Le Programme CFAP a pour objectif de définir des orientations et des conseils à l'intention des membres en réponse à leurs besoins afin de les aider à assurer la bonne gestion et à tirer des avantages équitables de leurs ressources côtières et des possibilités de développement de l'aquaculture, au moyen de technologies novatrices, d'une gestion fondée sur des données factuelles et d'approches centrées sur l'humain.

Le but du Programme OFP est de veiller à ce que les pêcheries exploitant les ressources en thonidés, poissons à rostre et espèces associées de la région soient gérées dans un souci de viabilité économique et de préservation de l'environnement, sur la base des meilleures informations scientifiques disponibles.

Élevage d'holothuries de sable (*Holothuria scabra*) au centre de mariculture du ministère fidjien des Pêches à Galoa, en vue de leur transfert dans des aires marines protégées sous gestion communautaire

© Tim Pickering (CPS)

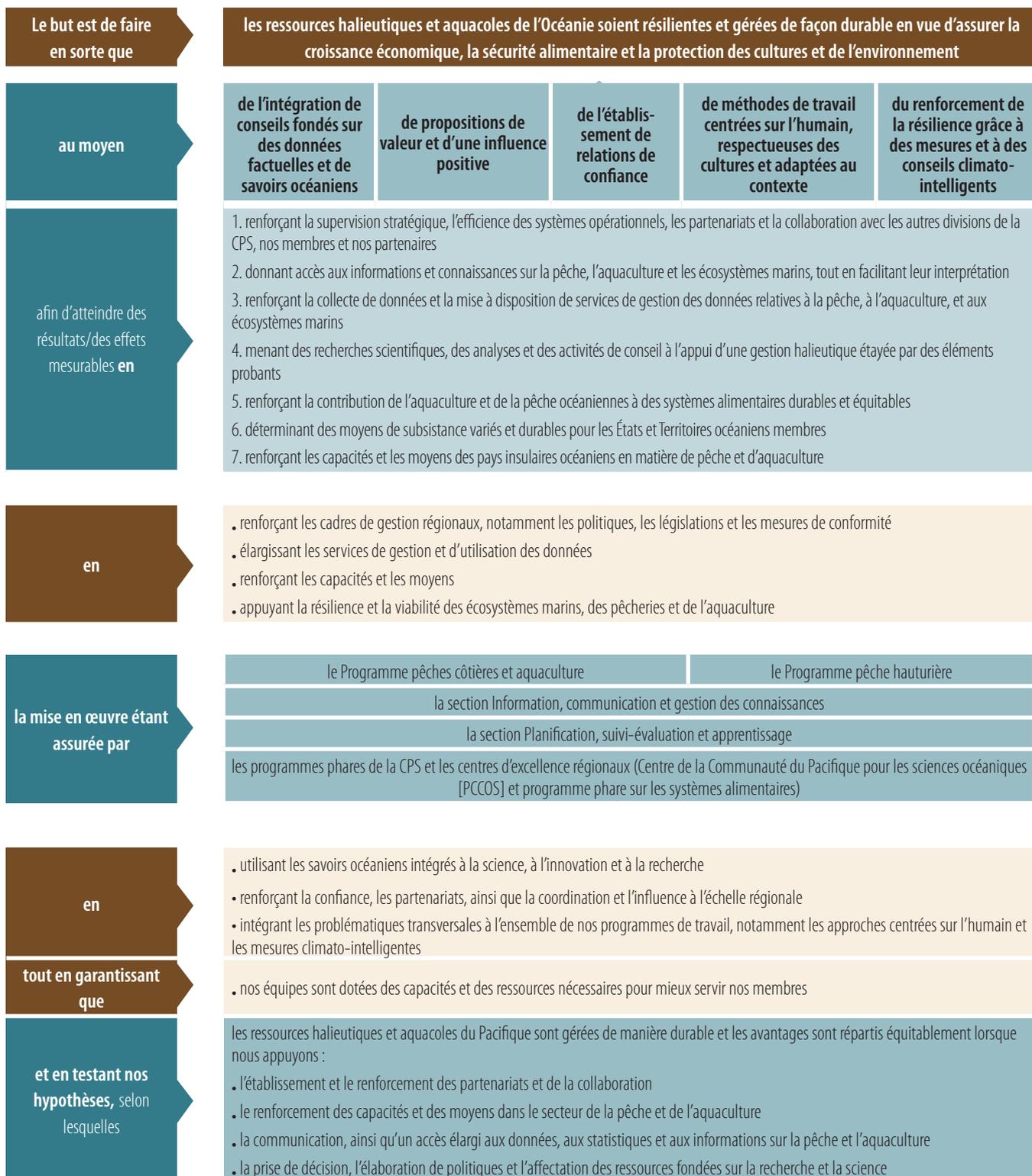
Nos objectifs et domaines de résultats essentiels

Pour atteindre les buts fixés, la Division FAME axera ses travaux sur sept objectifs inspirés de ceux du plan d'activité 2016–2020, en s'appuyant sur un vaste processus de consultation. Ces objectifs définissent le cadre au sein duquel les plans de travail des principales entités qui composent la Division FAME seront élaborés, sous la houlette des Programmes CFAP et OFP. Les deux programmes bénéficieront de l'appui de la section Information et savoir halieutiques, ainsi que des cellules chargées de la planification, du suivi-évaluation, de l'apprentissage et de la communication rattachées au Bureau du/de la Directeur-riche, et seront mis en œuvre au regard des domaines de résultats essentiels de la Division FAME.

OBJECTIF	OBJECTIF 1	OBJECTIF 2	OBJECTIF 3
	Renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la collaboration avec les autres divisions de la CPS, nos membres et nos partenaires	Donner accès aux informations et connaissances sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes marins, et en faciliter l'interprétation	Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives à la pêche, à l'aquaculture, et aux écosystèmes marins
DOMAINE DE RÉSULTATS ESSENTIELS	1.1 Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces 1.2 Faciliter et mieux coordonner la participation des membres et des parties prenantes 1.3 Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels	2.1 Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches 2.2 Faciliter la gestion et la diffusion de l'information 2.3 Renforcer la fonction suivi-évaluation et apprentissage, et faire connaître les résultats et les activités en la matière	3.1 Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés 3.2 Élaborer une infrastructure, des systèmes, des outils et des services d'appui en matière de recherche afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques
	OBJECTIF 4		
OBJECTIF	Effectuer des recherches scientifiques, réaliser des analyses et donner des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants		
DOMAINE DE RÉSULTATS ESSENTIELS	4.1 Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et donner des conseils de gestion connexes 4.2 Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces 4.3 Fournir des conseils et des analyses intégrés dans les domaines de l'économie et des sciences sociales afin d'étayer la prise de décision 4.4 Améliorer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques 4.5 Renforcer et élargir la gestion communautaire des pêches (GCP) et appuyer la mise en œuvre dans toute la région du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique 4.6 Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières 4.7 Renforcer l'adoption d'une approche centrée sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité		
	OBJECTIF 5		
OBJECTIF	OBJECTIF 5	OBJECTIF 6	OBJECTIF 7
	Renforcer la contribution de l'aquaculture et de la pêche océaniques à des systèmes alimentaires durables, conformes aux normes de biosécurité, équitables et plus sûrs	Déterminer des moyens de subsistance variés et durables pour les États et Territoires océaniques membres de la CPS	Appuyer le développement des capacités nationales et renforcer les moyens des États et Territoires insulaires océaniques en matière de pêche et d'aquaculture
DOMAINE DE RÉSULTATS ESSENTIELS	5.1 Améliorer et renforcer la gestion des risques de biosécurité aquatique dans la région 5.2 Appuyer l'élaboration d'activités halieutiques côtières et aquacoles afin de consolider la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance 5.3 Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin d'améliorer la production et la viabilité économique	6.1 Appuyer le développement de moyens de subsistance et de produits de substitution et complémentaires 6.2 Imaginer des solutions innovantes applicables à la pêche vivrière, artisanale et professionnelle 6.3 Appuyer la diversification de la production halieutique côtière et aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer et la valorisation 6.4 Aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes et des actions pour y faire face, et à devenir plus résilients	7.1 Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité 7.2 Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences, technologies, gestion des données, analyse et conseil 7.3 Renforcer la mise en place de formations de niveau universitaire dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture grâce au parrainage, au mentorat et à la supervision

Théorie du changement (énoncé)

Ensemble, dans le cadre d'Une seule CPS, nous aspirons à vivre dans un Pacifique résilient, où les ressources halieutiques et aquacoles font l'objet d'une gestion durable garante d'une croissance économique à long terme et porteuse de sécurité alimentaire et d'avantages sociaux et écologiques pour les générations actuelles et futures d'Océaniennes et d'Océaniens.



5 Te wa – Notre voyage

La *te wa* – ou *va'a*, *lagatoi*, *drua*, *waka ama*² – est indissociable de notre identité océanienne de navigateurs, de découvreurs et de pêcheurs. Des siècles durant, la *te wa*, nom donné à la pirogue à Kiribati, nous a transportés sur l'immensité de l'océan, nous a permis de partir à la découverte des îles et des peuples, et nous a donné les moyens de dépasser nos horizons. La *te wa* est la manifestation physique des liens qui unissent nos peuples à la terre, au ciel et à la mer.

Aujourd'hui, ce magnifique exemple d'architecture maritime reste un élément majeur de notre vie et de notre périple à travers l'Océanie. À l'exemple de la *te wa*, nous allons nous engager dans un voyage de découverte et d'apprentissage permanents, nourri des savoirs océaniens dont nous sommes porteurs ; et puiserons notre force dans des relations de confiance et des partenariats durables empreints d'un esprit d'ouverture et de partage des responsabilités envers notre Pacifique bleu.

Notre espoir, et notre but, sont que ce voyage nous mène vers un Pacifique résilient, où les ressources halieutiques et aquacoles sont gérées de manière durable afin de stimuler la croissance économique, de garantir la sécurité alimentaire et de favoriser la préservation des cultures et de l'environnement.



Cadres régionaux, politiques, législations et mesures de conformité

La *te wa* demeure une embarcation traditionnelle sacrée, dont la construction nécessite une planification rigoureuse, guidée par des savoirs ancestraux et des compétences particulières qui se transmettent de génération en génération. Elle symbolise les cadres régionaux, les politiques, les législations et les mesures de conformité élaborés et approuvés par les membres pour définir des directives et des orientations régionales.



Nos équipes

La **voile** (*te ie*), généralement faite de nattes tressées par des femmes, se gonfle au vent et propulse la *te wa*. Elle représente nos équipes – résilientes, dotées d'une bonne capacité d'adaptation, et des compétences et ressources nécessaires pour aller de l'avant.



Gestion et utilisation des données

Les informations relatives aux conditions météorologiques et à la houle sont essentielles pour préparer une sortie en mer à bord de la *te wa*. Elles représentent notre capacité à gérer et à diffuser des données scientifiques actualisées sur la pêche et l'aquaculture.



Capacités et moyens

La **coque** de la *te wa* constitue le corps principal de la pirogue, et permet de transporter les personnes et les marchandises. Elle symbolise le rôle de conseiller technique et scientifique que nous jouons auprès de nos membres, en faisant appel aux nouvelles technologies et capacités pour garder le cap.



Résilience et durabilité

La *te wa* est fabriquée à partir de matériaux végétaux choisis avec soin pour leur flexibilité, leur résistance à l'humidité, aux rayons du soleil et aux chocs, ainsi que leur capacité à résister à l'épreuve du temps. Ces matériaux sont représentatifs des efforts déployés pour aider le secteur océanien de la pêche et de l'aquaculture à gagner en résilience, en durabilité et en responsabilité.



Renforcer la confiance, les partenariats et la coordination régionale

Le **balancier** (*te rama*), fixé aux **traverses** (*te kiaro moti*), apporte équilibre et stabilité à la pirogue et empêche la coque de chavirer. Il symbolise les relations que nous entretenons avec nos membres, nos partenaires, les bailleurs de fonds et les parties prenantes. Ces relations reposent sur la confiance, le respect mutuel, le partage et la collaboration. La stabilité qui en résulte nous apporte la confiance et l'appui dont nous avons besoin pour contourner les écueils connus et inconnus.

² Les pirogues à balancier traditionnelles portent des noms très différents dans les divers États et Territoires de la région. Nous n'en citons ici que quelques-uns, employés dans un petit nombre de pays.

Cadres régionaux, politiques, législations et mesures de conformité

Nous continuerons à œuvrer à l'appui de nos membres en améliorant leurs capacités et les moyens dont ils disposent pour élaborer, mettre en œuvre et réviser leurs politiques, leurs législations, leurs réglementations et les autres mesures de conformité visant à instaurer des conditions propices à une gestion efficace et équitable de ressources halieutiques et aquacoles durables.

Nos équipes

Les capacités de nos équipes et les moyens dont elles disposent sont au cœur de l'action que nous menons pour répondre aux besoins et aux priorités des membres.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons impérativement établir des partenariats étroits, des réseaux, des liens de collaboration et un dialogue avec nos collègues des autres divisions de la CPS et nos homologues des pays membres, le secteur privé, le Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), les partenaires du développement, les bailleurs de fonds et les acteurs non étatiques.

Intégration des savoirs océaniques à la science, l'innovation et la recherche

La CPS appartient à ses membres. Leurs besoins et priorités sont les boussoles de notre action. Pour répondre efficacement à ces besoins, nous intégrons les connaissances de nos membres et notre propre compréhension du secteur halieutique à la science, l'innovation et la recherche.

Gestion et utilisation des données

Une part importante de nos activités consiste à appuyer et à renforcer les capacités de nos membres et les moyens dont ils disposent pour recueillir des données et gérer les informations sur les écosystèmes marins, les pêcheries et l'aquaculture.

Nos membres sont conscients depuis longtemps de l'importance des données relatives à la pêche et à l'aquaculture, tant à l'échelon national que régional. Ils nous ont confié la tâche de tirer le meilleur parti de leurs données, par la conception concertée de systèmes et d'outils de collecte de données adaptés, et la mise en place de bases de données dédiées à la gestion et à la notification des données. Nous assurons aussi l'archivage des données à l'échelon régional à des fins de suivi, de conseil scientifique et d'aide à la gestion.

Capacités et moyens

Fortes des capacités et des moyens dont nous disposons, nous pouvons répondre aux besoins de nos membres et leur fournir les services dont ils ont besoin, comme en atteste la bonne mise en œuvre de nos précédents plans d'activité. Nous continuerons à renforcer les capacités de nos membres pour faire en sorte que les ressources halieutiques et aquacoles de la région soient résilientes, durables, gérées équitablement et porteuses d'avantages pour tous.

Résilience et durabilité

Notre objectif est de promouvoir l'utilisation responsable des ressources marines, notamment halieutiques et aquacoles, qui sont le fondement de la productivité, de la durabilité environnementale, de la sécurité alimentaire, de la croissance économique et des moyens de subsistance.

Renforcer la confiance, les partenariats et la coordination régionale

Les partenariats, qui reposent sur la confiance, le respect mutuel et la collaboration continue avec les organisations membres du CORP, la WCPFC et le Bureau des parties à l'Accord de Nauru, les établissements de recherche régionaux et internationaux, les bailleurs, les partenaires du développement, les partenaires de la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes, ont permis à la Division FAME de continuer à servir les membres et à obtenir des résultats.

Intégration des approches centrées sur l'humain

Dans le cadre de notre partenariat et de notre collaboration continue avec la Division droits de la personne et développement social (HRSD) de la CPS, nous continuerons à accompagner les professionnels et les gestionnaires des pêches et de l'aquaculture afin qu'ils intègrent la dimension de genre, favorisent l'inclusion sociale, et s'assurent du caractère écoresponsable de leurs activités. Guidés par la Politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de la CPS, nous continuerons à renforcer notre action en faveur de l'autonomisation des femmes, des filles, des jeunes et des groupes marginalisés et de leur participation aux activités halieutiques et aquacoles et à la gestion des ressources, afin qu'ils tirent avantage de ces ressources.

Notre action à l'échelle de la CPS

La Division FAME œuvre dans le cadre d'Une seule CPS, y compris en collaboration avec d'autres divisions, à la prestation de services aux pays membres. Plusieurs des grands axes de son action sont présentés ci-après.

Collaboration avec les bureaux régionaux

Les trois bureaux régionaux de la CPS apportent un soutien aux membres de Mélanésie, de Micronésie et de Polynésie. Ils font office de plateformes d'appui à la CPS en matière de programmation, de mobilisation des ressources et de prestation de services, et s'assurent que les programmes de la CPS répondent aux besoins de l'ensemble des pays insulaires océaniques.

Les bureaux régionaux facilitent aussi la coordination avec les partenaires du développement nationaux de la Division FAME, aux échelons national et infrarégional. Les informations transmises par les bureaux régionaux orienteront et renforceront la mise en œuvre du plan d'activité en permettant à la Division FAME de suivre la situation dans les États et Territoires, les tendances et priorités émergentes et les activités menées sur le terrain par d'autres partenaires du développement, afin d'éviter les doublons et d'encourager la collaboration.

Activités de programmation par pays

L'appui fourni aux membres est et a toujours été conforme aux priorités de développement nationales et régionales. Nous avons été l'une des premières divisions de la CPS à prendre part aux activités de programmation-pays de la CPS. Le présent plan d'activité intègre l'ensemble des priorités et des besoins nationaux et régionaux et a été établi à la lumière des accords conclus entre la CPS et plusieurs pays membres. Nos activités resteront alignées sur les priorités définies par la CPS et ses membres.

Collaboration avec le Bureau Intégration et mobilisation de ressources

La collaboration avec le Bureau Intégration et mobilisation de ressources sera renforcée, de sorte que la Division FAME puisse contribuer à l'utilisation optimale des ressources au service du Pacifique et en tirer parti. La Division FAME et le Bureau Intégration et mobilisation des ressources œuvreront à l'intégration des priorités fixées dans notre plan d'activité, en vue de la mobilisation et de l'utilisation efficace des ressources.

Collaboration avec le Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques

La qualité des services scientifiques et techniques disponibles à la CPS est très appréciée, tant à l'échelle régionale qu'internationale. La CPS a créé le PCCOS en 2019 afin de :

1. améliorer la collaboration interne dans le domaine des sciences océaniques au sein de l'Organisation ;
2. renforcer les collaborations régionales et internationales en matière de recherche océanographique ; et
3. améliorer les services océaniques proposés aux pays membres.

La Division FAME collabore étroitement avec le PCCOS ; elle contribue à la réalisation de ses objectifs, et en tire également parti.

Nos activités dans le domaine des systèmes alimentaires

La Division FAME mobilise ses compétences techniques, ses relations et ses ressources à l'appui du programme phare de la CPS sur les systèmes alimentaires, un programme intégré interdivisions et pluridisciplinaire visant la mise en œuvre des axes prioritaires du Plan stratégique de la CPS se rapportant aux systèmes alimentaires. Nous nous emploierons de façon coordonnée à renforcer la contribution de nos actions aux résultats liés aux systèmes alimentaires, notamment en matière de nutrition, de santé et de moyens de subsistance. Nous pilotons la participation de la CPS à la Coalition pour les aliments aquatiques/bleus, l'une des huit coalitions internationales créées lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et composées de pays membres, d'institutions et d'organisations non gouvernementales (ONG). L'objectif est d'accroître la visibilité des aliments aquatiques et bleus dans le système alimentaire mondial et d'accélérer les progrès vers la réalisation des ODD.

Collaboration avec la Plateforme de données océaniques

La Division FAME continuera de travailler avec la Plateforme de données océaniques (PDO) à la sécurisation de l'accès aux données halieutiques, notamment par la mise en œuvre de sa politique relative aux données, inspirée de la politique et du cadre de gouvernance des données de la CPS.

Activités relatives au changement climatique

La Division FAME appuie la mise en œuvre des actions climatiques nécessaires pour atteindre les objectifs de son plan d'activité et répondre aux besoins des administrations océaniques, qui ont engagé des mesures d'adaptation au changement climatique dans le secteur des pêches. Nous entendons agir dans un souci d'anticipation, de sorte que les administrations nationales puissent faire preuve d'un leadership régional et mondial face aux enjeux liés à la protection et au renforcement des moyens de subsistance des populations océaniques et à l'utilisation durable des ressources halieutiques et aquacoles, dans un contexte marqué par l'évolution du climat.

Nos domaines d'action thématiques sont les suivants :

1. Production de connaissances : constituer un référentiel régional et élaborer des outils favorisant l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et la prise de décisions éclairées, pour une pêche et une aquaculture résilientes.
2. Capacités régionales et nationales : renforcer les capacités régionales et nationales dans le domaine des pêches et de l'aquaculture dans le cadre de programmes de détachement nationaux et de formations de courte durée axés sur la climatologie et l'élaboration de politiques globales de résilience climatique.
3. Solutions : transformer les informations disponibles en solutions et outils d'aide à la décision afin d'intégrer l'adaptation climatique aux politiques, à la planification et à la gestion appliquées aux pêches et à l'aquaculture (règles d'exploitation adaptées en fonction des variations climatiques, tableaux de bord nationaux et rapports de situation régionaux, par ex.).

Ces axes de travail contribueront à renforcer les connaissances et les capacités régionales et favoriseront une gestion dynamique fondée sur des bases factuelles.

La CPS élabore actuellement un programme intégré sur le changement climatique : le programme phare sur le changement climatique regroupera désormais l'ensemble des domaines thématiques en rapport avec cet enjeu transversal d'importance clé. Il contribuera à renforcer l'action que mène la Division FAME autour des questions climatiques et, en collaboration avec les autres divisions, sur l'ensemble des aspects du changement climatique.

Principaux partenaires bailleurs

Les principaux bailleurs de fonds de la Division FAME sont les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique.

Partenaires du CORP

Agence des pêches du Forum (FFA)

La FFA est une partenaire d'exécution incontournable du Programme pêche hauturière. La CPS offre des conseils techniques et scientifiques, tandis que la FFA propose un appui en matière de gestion, de développement, de suivi, de contrôle, de surveillance et d'application de la réglementation dans la région.

Parmi les grands domaines de collaboration entre le Programme OFP et la FFA, on citera le soutien apporté aux membres dans l'élaboration de plans nationaux de gestion de la pêche thonière, l'optimisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources thonières par l'élaboration conjointe de modèles bioéconomiques et l'appui aux programmes d'observation et d'échantillonnage au port. La Division, par le biais de son Programme CFAP, mène également, en partenariat avec la FFA, des activités de suivi, de surveillance, de contrôle et d'application de la réglementation des pêches côtières, de même que certaines activités en faveur du développement de la pêche thonière.

Autres partenaires du CORP

La FFA et la CPS assurent tour à tour la présidence, aux côtés du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique, du Groupe de travail du secteur marin. Les organisations membres du CORP œuvrant dans le secteur marin, à savoir la FFA, la CPS, l'Université du Pacifique Sud (USP) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) sont membres de ce groupe. La Division FAME fournit un appui technique et scientifique au Bureau du Commissaire régional à la gouvernance de l'océan, hébergé par le Secrétariat général du FIP. Elle contribue à la mission du Bureau, qui consiste à rassembler les États et Territoires insulaires océaniques aux fins de la gestion et de l'exploitation durables de l'océan, en mettant l'accent sur l'intégration, la collaboration et la coordination. La CPS collabore aussi aux activités du FIP relatives aux ressources marines dans le cadre de l'Alliance pour l'océan Pacifique. La Division FAME, en partenariat avec l'USP, propose des formations et des enseignements dans les domaines halieutique et marin ; elle travaille avec le PROE sur plusieurs questions liées aux ressources marines, comme la cartographie et l'étude des habitats, de même qu'avec le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).



Capture de crevettes de mer © Tim Pickering (CPS)

Commission des pêches du Pacifique occidental et central

La Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) définit les dispositifs de gestion applicables aux principaux stocks de thonidés du Pacifique occidental et central, tout en veillant à la protection des autres espèces capturées en association avec les thons, notamment les prises accessoires. La Division FAME fournit à la WCPFC des services scientifiques et de gestion des données, afin de lui permettre de prendre des décisions de gestion fondées sur les meilleures informations possibles. Elle aide les pays insulaires océaniques à honorer les obligations qui leur incombent en leur qualité de membres de la Commission, et leur communique les données dont ils ont besoin pour analyser leurs propres intérêts nationaux.

Autres groupes infrarégionaux

La Division FAME propose également des services scientifiques et un accompagnement aux parties à l'Accord de Nauru, au Groupe du fer de lance mélanésien (GFLM) et à d'autres groupes infrarégionaux composés de membres de la CPS.

Organisations de la société civile, acteurs non étatiques, partenaires du secteur privé et établissements universitaires

Les ONG jouent un rôle crucial dans la gestion des pêches côtières, en particulier, dans la transition entre une logique de développement de la pêche et une approche axée sur la gestion des pêcheries, en mettant notamment l'accent sur la participation des populations locales. La Division FAME collabore avec de nombreuses ONG dans le secteur de la pêche, notamment WorldFish, le Réseau d'aires marines sous gestion locale, le Fonds mondial pour la nature, la Wildlife Conservation Society, Conservation International, The Pew Charitable Trusts et The Nature Conservancy, entre autres. Outre son partenariat avec l'USP, la Division FAME collabore avec d'autres établissements universitaires clés de la région, parmi lesquels l'Université James Cook, l'Université de Wollongong, l'École maritime de Vanuatu, l'Université de Nouvelle-Calédonie, l'Université du Queensland, l'Université d'Otago et l'Université de la Sunshine Coast.

Autres organisations

La Division FAME travaille en collaboration avec le ministère néo-zélandais des Industries primaires pour apporter une assistance technique à l'appui de l'élaboration de plans de gestion des pêches, et dispenser des formations en matière de suivi, de contrôle et de surveillance (SCS) des pêches. Elle continue par ailleurs de renforcer les partenariats qui la lient à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à d'autres organismes des Nations Unies présents dans la région.

8 Gestion des risques

La mise en œuvre du présent plan d'activité comporte un certain nombre de contraintes et de risques potentiels. Le principal risque tient au degré de prise en compte des conseils techniques et scientifiques prodigués par la Division FAME. Si nous exerçons une certaine influence, les grands enjeux économiques et politiques font que les programmes des pêches de la région pourraient ne pas être en mesure d'exercer un quelconque contrôle sur la mise en œuvre des solutions préconisées. Le tableau ci-dessous met en lumière les principaux risques et les stratégies proposées pour y remédier. Les risques et l'efficacité des stratégies de gestion des risques feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation tout au long de la durée de mise en œuvre du plan d'activité, afin que l'évolution de la situation et les risques imprévus soient dûment pris en compte.

Principaux risques	Impact potentiel	Profil de risque	Mesures de gestion du risque proposées (responsabilité)
Externes Les conseils scientifiques ou les législations, plans et politiques établis ne sont pas adoptés ou mis en œuvre. <i>Risque relatif aux objectifs 4, 5 et 6</i>	Les résultats en matière de développement et de gestion durables sont limités en l'absence de mise en œuvre.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les échanges directs et la diffusion de l'information auprès des décideurs, dans la mesure du possible (ensemble du personnel) Cerner les carences ou obstacles et en assurer le suivi ; définir des options d'intervention ou d'assistance pour améliorer la mise en œuvre (ensemble du personnel) Examiner des pistes de collaboration avec les organisations et les ONG régionales en vue d'améliorer la mise en œuvre (ensemble du personnel)
Financiers Moyens insuffisants affectés à la mise en œuvre des programmes de travail <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs</i>	Les actions portant sur les domaines de résultats essentiels ne sont pas menées faute de moyens.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir un plan de mobilisation des ressources et une procédure d'élaboration des projets ; trouver de nouvelles possibilités de financement (ensemble du personnel) Encourager le maintien des fonds programme de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en faveur des pêches (direction de la Division)
Externes La rotation du personnel dans les pays membres entraîne une perte des connaissances et des capacités acquises. <i>Risque relatif à l'objectif 7</i>	La rotation/les mouvements du personnel limitent le renforcement des compétences et des capacités nationales.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que plusieurs agents participent aux formations et ateliers organisés dans les pays, dans la mesure du possible (ensemble du personnel) Collaborer avec les bureaux nationaux et infranationaux pour promouvoir un engagement mutuel, rappeler l'importance de la continuité dans le déploiement des agents nationaux de contrepartie et limiter les mutations internes, à des étapes clés, d'agents ayant acquis des compétences (direction de la Division)
Institutionnels La CPS enregistre un fort taux de rotation du personnel ou des retards de recrutement. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs</i>	Les connaissances internes se perdent et les activités dont la mise en œuvre relève d'agents nouvellement recrutés ou assurant l'intérim prennent du retard.	Probabilité : Possible Conséquence : Modérée Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> La Division FAME gère le calendrier des nouveaux projets de manière à fixer des délais de recrutement réalistes (direction de la Division) La CPS assure une large diffusion des avis de recrutement afin de garantir un processus de recrutement véritablement international (RH) La Division FAME cherche à cerner les raisons motivant les départs volontaires de ses agents et élabore des stratégies pour y remédier (direction de la Division) La Division s'efforce de limiter le nombre de contrats de travail d'une durée inférieure à trois ans (direction de la Division)
Financiers Les variations des taux de change ne sont pas prises en compte. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs</i>	La fluctuation des taux de change pourrait se traduire par une réduction des fonds disponibles en XPF.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Établir les budgets à partir de la moyenne des taux de change ou sur la base d'un scénario prudent (direction de la Division) Alerter les bailleurs de fonds en cas de baisse des taux de change et renégocier les financements (service des finances de la CPS et direction de la Division)
Externes Les catastrophes naturelles et les systèmes climatiques retardent les progrès de la Division FAME. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs, notamment les objectifs 4 et 5</i>	Les activités de la Division FAME sont perturbées ou suspendues lors de catastrophes ou d'événements climatiques (El Niño, sécheresse, relèvement post-catastrophe, par ex.).	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que des conseils et des stratégies d'atténuation des catastrophes soient intégrés, le cas échéant, aux actions de renforcement des capacités (ensemble du personnel) Mettre en œuvre les solutions technologiques les moins vulnérables aux aléas climatiques (ensemble du personnel) S'assurer que les activités de développement de l'aquaculture et de création de moyens de subsistance menées auprès des communautés comprennent un volet formation à l'élaboration de plans d'activité tenant compte des pertes de production liées aux catastrophes naturelles et aux systèmes climatiques (ensemble du personnel)
Externes Les partenaires et les communautés locales sont faiblement mobilisés. <i>Risque relatif à l'ensemble des objectifs</i>	Les partenaires et les communautés locales sont peu impliqués, avec pour effet une efficacité réduite.	Probabilité : Rare Conséquence : Modérée Profil de risque : Faible	<ul style="list-style-type: none"> Déployer des efforts de mobilisation adaptés, à l'échelle du programme de travail de la Division, afin de garantir la pertinence et l'efficacité de notre action (ensemble du personnel)
Externes Les besoins prioritaires des pays océaniques en matière de pêche et d'aquaculture évoluent du fait des conséquences économiques et sociales de la COVID-19 ou d'autres facteurs externes.	Les activités ne cadrent pas avec l'évolution des priorités des pays océaniques membres.	Probabilité : Possible Conséquence : Majeure Profil de risque : Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Examiner et adapter chaque année les priorités et les activités de la Division FAME afin d'accompagner la transition entre la réponse à la COVID-19 et le relèvement post-pandémie dans la région (ensemble du personnel, direction de la Division, par ex.)

9 Suivi-évaluation et apprentissage

Démarche intégrée à l'échelle de la CPS

La CPS intégrera le suivi-évaluation et l'apprentissage (SEA) à la mise en œuvre de son Plan stratégique 2022–2031, dans le droit fil de l'approche globale de la politique Planification, évaluation, responsabilité, réflexion et amélioration continue (PEARL).

OBJECTIFS de développement durable



Plans d'action annuels assortis d'examens semestriels

Nos principaux programmes, CFAP et OFP, de même que les sections qui appuient leurs activités (Planification, suivi-évaluation et apprentissage, et Information), seront dotés de plans et de budgets annuels de mise en œuvre, qui définiront les activités prioritaires contribuant à la concrétisation des objectifs et des résultats. Chaque année, les sections feront le bilan des activités de mise en œuvre de l'année précédente et des progrès enregistrés et planifieront en conséquence les activités à venir.

Évaluation annuelle de la Division

Chaque année, nous évaluerons l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'activité de la Division FAME. Cette évaluation, qui sera coordonnée par l'équipe Planification, suivi-évaluation et apprentissage, comprendra des ateliers consacrés aux résultats et à l'apprentissage, ainsi que des réunions de planification réservées à l'équipe de direction.

Le rapport annuel servira de socle à la contribution de la Division FAME au Cadre de résultats stratégiques de la CPS (fig. 2), à l'exercice annuel de présentation des résultats et aux zooms sur les réalisations.

Évaluation à mi-parcours

Le plan d'activité sera réexaminé au bout de deux ans et demi de mise en œuvre et sera actualisé afin de conserver toute sa pertinence dans un environnement qui évolue rapidement.

10 Annexe

10.1 Domaines de résultats essentiels et stratégies

Objectif 1 : Renforcer la supervision stratégique, l'efficacité des systèmes opérationnels, les partenariats et la coordination au sein des divisions de la CPS, ainsi que chez ses membres et partenaires

Aligné sur l'axe prioritaire (KFA) de la CPS	Domaine de résultats essentiels	Stratégies	Section responsable	Division(s) de la CPS associée(s)
KFA 7	1.1 Renforcer l'approche « Une seule CPS » par l'intermédiaire d'une participation, d'une collaboration, d'une communication et de partenariats efficaces	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la programmation intégrée et la programmation-pays de la CPS, le PCCOS, la Plateforme de données océaniques, ainsi que la communication et la collaboration de haut niveau entre les divisions de la CPS, et prendre part à ces activités. Appuyer le Plan stratégique 2022–2031 de la CPS au travers de la mise en œuvre du plan d'activité 2022-2027 de la Division FAME, et notamment des activités se rapportant aux axes prioritaires et aux trajectoires pertinentes. 	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD, SPL, LRD
	1.2 Faciliter et mieux coordonner la participation des parties prenantes de haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> Travailler avec les membres de la CPS, les partenaires du CORP, les bailleurs de fonds et les partenaires bilatéraux et multilatéraux au renforcement du dialogue et de la mobilisation face aux problématiques liées à la pêche qui ont un impact sur les populations océaniques. Renforcer notre rôle d'acteur de premier plan mettant à disposition des données scientifiques et techniques sur les pêches dans la région et au-delà. 	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD, SPL
	1.3 Améliorer l'efficacité des systèmes et processus opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des budgets et des dépenses de la Division FAME Mettre en place et renforcer la fonction SEA ainsi que des systèmes de gestion des connaissances, et notamment de gestion des subventions, de documentation et de suivi Améliorer la communication et la collaboration internes et externes 	Bureau du-de la Directeur-riche, CFAP, OFP	OMD

Objectif 2 : Donner accès aux informations et connaissances sur la pêche, l'aquaculture et les écosystèmes marins, et en faciliter l'interprétation

Aligné sur l'axe prioritaire (KFA) de la CPS	Domaine de résultats essentiels	Stratégies	Section responsable	Division(s) de la CPS associée(s)
KFA 1, 2, 3, 4, 5, 7	2.1 Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la production de rapports scientifiques et techniques afin d'aider les membres, les partenaires et les parties prenantes Faciliter la production et la conservation des produits de savoir scientifique et technique sur les pêches des pays membres Appuyer les Programmes OFP et CFAP pour les axes prioritaires 1 et 3 à 7 de la CPS 	Bureau du-de la Directeur-riche	OMD
KFA 1, 2, 3, 4, 5, 7	2.2 Faciliter la gestion et la circulation de l'information	<ul style="list-style-type: none"> Produire des lettres et des bulletins d'information de référence faisant le point des recherches et des études de cas les plus prometteuses consacrées à des domaines thématiques en rapport avec les ressources marines de la région Communiquer des informations sur les pêches en réponse aux besoins exprimés par les pays membres ou recensés au niveau régional 	Bureau du-de la Directeur-riche	
KFA 7	2.3 Renforcer la fonction suivi-évaluation et apprentissage, et faire connaître les résultats et les activités en la matière	<ul style="list-style-type: none"> Mieux intégrer la fonction SEA dans l'approche « Une seule CPS » en collaboration avec l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPL), et dans le droit fil de la politique PEARL Utiliser la fonction SEA pour générer et diffuser des informations afin d'éclairer la prise de décisions et l'élaboration de politiques dans la région 	Bureau du-de la Directeur-riche	SPL

Objectif 3 : Renforcer la collecte de données et assurer des services de gestion des données relatives à la pêche, à l'aquaculture, et aux écosystèmes marins

Aligné sur l'axe prioritaire (KFA) de la CPS	Domaine de résultats essentiels	Stratégies	Section responsable	Division(s) de la CPS associée(s)
KFA 2, 3, 5, 7	3.1 Acquérir, gérer et diffuser des données ayant notamment fait l'objet d'un traitement, d'une évaluation et d'une consolidation dans une base de données afin d'améliorer les données biologiques, halieutiques et écosystémiques disponibles pour les espèces clés	<ul style="list-style-type: none"> Gérer la Banque d'échantillons marins du Pacifique Aider les pays membres à gérer leurs données intégrées sur les pêcheries thonières et à établir les rapports connexes en améliorant TUFMAN2 et DORADO Acquérir des données de notification et de suivi électroniques auprès de systèmes externes Mettre sur pied, gérer et tenir à jour une base de données sur les pêches côtières et l'aquaculture 	CFAP, OFF	OMD – PDO, GEM
KFA 2, 3, 5, 7	3.2 Mettre au point des systèmes, des outils et des services de soutien afin de normaliser la collecte, la gestion et la déclaration des données et des échantillons biologiques	<ul style="list-style-type: none"> Aider les pays membres à gérer leurs données intégrées sur les pêcheries thonières et à établir les rapports connexes en améliorant TUFMAN2 et DORADO Acquérir des données de suivi et de notification électroniques auprès de systèmes externes Renforcer la collecte de données sur les pêches côtières et l'aquaculture grâce à des applications Web et mobiles (Tails, Ikasavea) et à l'intelligence artificielle (IA) 	CFAP, OFF	OMD – PDO, GEM

Objectif 4 : Effectuer des recherches scientifiques, des analyses et donner des conseils à l'appui d'une gestion halieutique étayée par des éléments probants

Aligné sur l'axe prioritaire (KFA) de la CPS	Domaine de résultats essentiels	Stratégies	Section responsable	Division(s) de la CPS associée(s)
KFA 2, 3, 5	4.1 Réaliser des évaluations des stocks et des pêcheries de grande qualité pour les principales ressources hauturières renouvelables, mener des analyses socioéconomiques et formuler en conséquence des conseils de gestion	<ul style="list-style-type: none"> Piloter les évaluations régionales des stocks de thonidés, de poissons à rostre et de requins afin d'éclairer la formulation des conseils scientifiques sur l'état des stocks et la viabilité des ressources halieutiques du Pacifique occidental et central Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'exploitation pour les principaux stocks de thonidés et pêcheries thonières Fournir des données biologiques importantes et des conseils scientifiques à l'appui de l'évaluation des stocks, notamment sur l'âge, la croissance et la reproduction des thons 	CFAP, OFF CFAP, OFF	
KFA 1, 2, 3, 5	4.2 Produire des modèles et des analyses et donner des conseils dans les domaines suivants : écosystèmes, changement climatique, biodiversité, écologie des ressources marines et biologie des espèces	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités et les moyens des membres dans le domaine de l'évaluation et de la gestion des ressources en poissons et invertébrés et des habitats associés, afin de fonder les mesures de gestion sur l'évaluation des ressources, l'analyse et l'interprétation des données, la formation, le mentorat et l'apport de conseils Réaliser des enquêtes socioéconomiques et des évaluations de la vulnérabilité (changement climatique, gestion communautaire des pêches) Piloter la modélisation des impacts des changements environnementaux, et notamment des variations climatiques, sur les thonidés et l'écosystème pélagique Assurer le suivi des impacts de la pêche thonière sur les prises accessoires et l'écosystème pélagique Améliorer le suivi du changement climatique Génomique des poissons et écologie moléculaire 	CFAP, OFF CFAP, OFF	CCES, GEM
KFA 1, 2, 3, 5, 7	4.3 Fournir des conseils et des analyses intégrés dans les domaines de l'économie et des sciences sociales afin d'étayer la prise de décisions	<ul style="list-style-type: none"> Fournir aux membres des analyses et des modélisations socioéconomiques Fournir des évaluations socioéconomiques du changement climatique et d'autres catastrophes Renforcer les capacités des États et Territoires insulaires océaniques en matière d'analyse de la chaîne de valeur et d'études d'acceptabilité sociale 	CFAP, OFF	SDD
KFA 2, 3, 5, 7	4.4 Développer les méthodes de modélisation existantes et en élaborer de nouvelles afin d'étayer les conseils et les analyses scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> Conseiller les pays à la lumière d'analyses scientifiques visant à répondre à des demandes spécifiques ou à des problèmes de dimension nationale 	CFAP, OFF	SDD

KFA 2, 3, 4, 5	4.5 Renforcer et élargir la gestion communautaire des pêches (GCP) et appuyer la mise en œuvre dans toute la région du Cadre d'action en faveur de la transposition à plus grande échelle des régimes de gestion communautaire des pêches dans le Pacifique	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la coordination et la collaboration avec les organisations de la société civile et les ONG en matière de GCP aux échelons régional et national 	CFAP	HRSD, LRD
KFA 2, 7	4.6 Instaurer un environnement plus propice au respect de la législation et des politiques relatives aux pêches côtières	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités nationales afin de favoriser le respect et la mise en œuvre effective de la législation et des politiques relatives à la pêche Mettre sur pied et organiser régulièrement des formations en ligne ou des activités de mentorat concernant la rédaction de textes législatifs pour les pêches côtières et l'aquaculture, destinées aux chargés des politiques et des affaires juridiques des pays membres dans le domaine de la pêche 	CFAP	
KFA 4	4.7 Renforcer l'adoption d'approches centrées sur l'humain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de conformité	<ul style="list-style-type: none"> Inclure l'intégration de la dimension de genre et les perspectives de genre dans toutes les politiques halieutiques Mettre en œuvre des mesures visant spécifiquement à accorder une plus large place aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés 	CFAP, OFF, BUREAU DU DIRECTEUR	HSRD, OMD

Objectif 5 : Renforcer la contribution de l'aquaculture et de la pêche océaniques à un système alimentaire durable, conforme aux normes de biosécurité, équitable et sûr

Aligné sur les axes prioritaires de la CPS	Domaine de résultats essentiels	Stratégies	Section responsable	Division(s) de la CPS associée(s)
KFA 2, 3, 4, 5	5.1 Améliorer et renforcer la gestion des risques de biosécurité aquatique dans la région	<ul style="list-style-type: none"> Apporter un soutien et donner des orientations en matière de biosécurité aquatique et de bien-être animal Accompagner les membres dans le renforcement de leurs capacités d'analyse des risques et l'évaluation de leurs besoins et pratiques en matière de biosécurité aquatique Aider les membres à améliorer les pratiques de biosécurité aquatique applicables au diagnostic, à la surveillance et à la déclaration des maladies Renforcer les capacités nationales en vue de l'amélioration des infrastructures nationales et des opérations de mise en quarantaine des organismes aquatiques vivants 	CFAP	LRD, CCES
KFA 2, 3, 4, 5	5.2 Appuyer l'élaboration d'activités halieutiques côtières et aquacoles afin de consolider la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance	<ul style="list-style-type: none"> Adopter des approches fondées sur les systèmes alimentaires en intégrant davantage d'autres secteurs et disciplines Consolider le développement de l'aquaculture communautaire Fournir un soutien technique afin de contribuer à l'amélioration des infrastructures et de la production aquacoles Renforcer les recherches sur la contribution de l'aquaculture et de la pêche à la nutrition et à la sécurité alimentaire 	CFAP	LRD, SDD
KFA 2, 3, 4, 5	5.3 Assurer un appui technique et analytique à l'aquaculture afin d'améliorer la production et la viabilité économique	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la capacité des membres à gérer les contraintes techniques liées à la gestion des aliments aquacoles, des juvéniles et des géniteurs, en élargissant la démarche axée sur les groupements pour venir en aide aux petits exploitants Aider les éclosiers à s'approvisionner en produits essentiels et soutenir les systèmes d'élevage peu coûteux et à faible intensité technologique, au bénéfice d'une aquaculture de subsistance Renforcer les compétences, les savoir-faire et l'information en matière de gestion des exploitations aquacoles par le biais d'actions de mentorat et de formations 	CFAP	

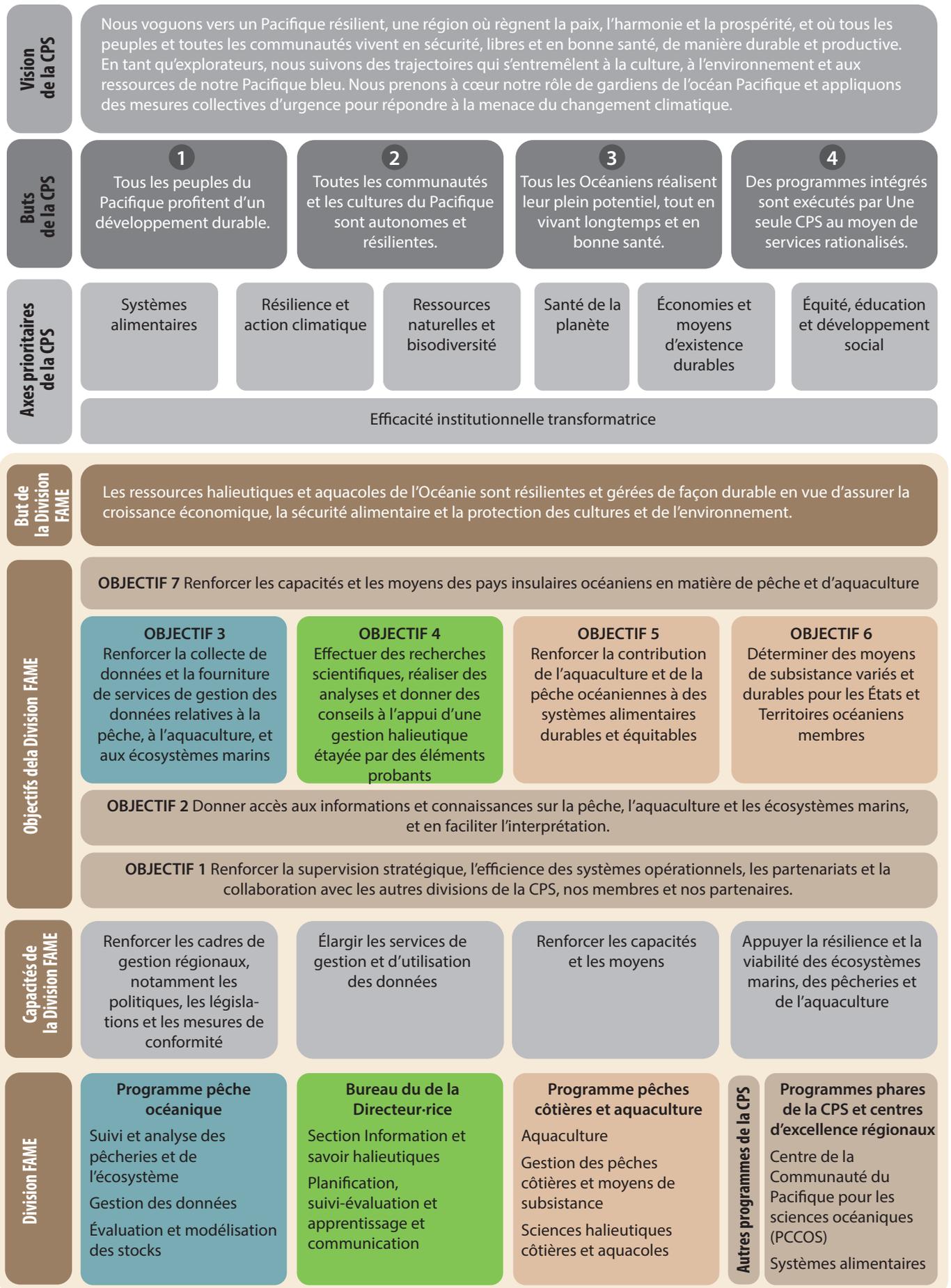
Objectif 6 : Déterminer des moyens de subsistance variés et durables pour les États et Territoires océaniques membres de la CPS

Aligné sur les axes prioritaires de la CPS	Domaine de résultats essentiels	Stratégies	Section responsable	Division(s) de la CPS associée(s)
KFA 2, 3, 5	6.1 Appuyer le développement de moyens de subsistance et de produits de substitution et complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la pérennisation des moyens de subsistance par le renforcement des programmes DCP, et proposer des formations sur les DCP ancrés Renforcer les capacités des membres à utiliser des méthodes de pêche sûres et durables Aider les membres à promouvoir les d'utilisations non extractives des ressources côtières 	CFAP, OFF	OMD PCCOS
KFA 2, 3, 5	6.2 Imaginer des solutions innovantes applicables à la pêche vivrière, artisanale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir et développer les activités de pêche côtière à petite échelle Promouvoir les initiatives de pêche côtière ciblant les petites espèces pélagiques, le calmar commun, le calmar chipiloua et les poissons volants Prendre en compte les questions de genre et d'inclusion sociale, en particulier le rôle des femmes dans l'appui à la valorisation des produits de la mer 	CFAP, OFF	
KFA 2, 3, 5	6.3 Appuyer la diversification de la production halieutique côtière et aquacole, la sécurité sanitaire des produits de la mer et la valorisation	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la valorisation et l'accès au marché des espèces pélagiques cibles et d'autres espèces au bénéfice des hommes, des femmes et des jeunes, en s'appuyant sur une compréhension claire des rôles dévolus aux femmes et aux hommes et des obstacles à l'inclusion sociale 	CFAP	LRD
KFA 1, 2, 3, 5	6.4 Aider les secteurs de la pêche et de l'aquaculture à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, à mettre en œuvre des mesures d'atténuation des catastrophes et des actions pour y faire face, et à devenir plus résilients	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les évaluations économiques et les études de marché sur les produits aquacoles commercialement viables, notamment en recherchant des marchés nationaux et en réorientant les flux commerciaux vers ces marchés afin de compenser les effets de la pandémie de COVID-19 sur le commerce Définir et favoriser une aquaculture « climato-intelligente », résiliente au changement climatique ou contribuant à y faire face (notamment par piégeage du carbone) 	CFAP, OFF	CCES, LRD

Objectif 7 : Appuyer le développement des capacités et renforcer les moyens des États et Territoires insulaires océaniques en matière de pêche et d'aquaculture

Aligné sur l'axe prioritaire (KFA) de la CPS	Domaine de résultats essentiels	Stratégies	Section responsable	Division(s) de la CPS associée(s)
KFA 4	7.1 Mettre au point et animer des formations professionnelles régionales dans le secteur de la pêche, de l'aquaculture et de la gestion, et en assurer le contrôle qualité	<ul style="list-style-type: none"> Élargir les activités de formation, de renforcement des capacités et d'appui en matière de SCS à l'échelon national, afin de permettre aux agents concernés des services des pêches nationaux de former et de soutenir leurs homologues dans les communautés des îles périphériques ou des zones isolées Envisager la mise en place d'initiatives de « formation des formateurs » à l'intention des membres afin de contribuer au renforcement des capacités nationales 	CFAP, OFF, Bureau du-de la Directeur-ric	EQAP
KFA 4, 7	7.2 Contribuer au renforcement des compétences dans les domaines suivants : sciences, technologies, gestion des données, analyse et conseil	<ul style="list-style-type: none"> Organiser régulièrement des formations en ligne ou des activités de mentorat sur la rédaction de textes législatifs pour les pêches côtières et l'aquaculture, destinées aux chargés des politiques et des affaires juridiques des pays membres dans le domaine de la pêche Mettre au point des outils, des formations et un soutien en ligne afin d'améliorer la gouvernance (politiques, textes législatifs, plans de développement et de gestion) Définir et proposer des formations à la rédaction scientifique afin d'améliorer les capacités rédactionnelles des équipes des programmes CFAP et OFF 	CFAP, OFF, Bureau du-de la Directeur-ric	OMD
KFA 4, 7	7.3 Renforcer la mise en place de formations de niveau universitaire dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture grâce au parrainage, au mentorat et à la supervision	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les lacunes des membres de manière à axer le renforcement des capacités sur les domaines concernés Mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités scientifiques des pays membres et les liens avec les formations de troisième cycle dispensées par des universités reconnues (en Australie et en Nouvelle-Zélande) Mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités dans le domaine des politiques et de la gestion relatives aux pêches et à l'aquaculture 	CFAP, OFF, Bureau du-de la Directeur-ric	EQAP

10.2 Théorie du changement



10.3 Étapes clés de l'élaboration de notre plan d'activité

Dans le droit fil des pratiques suivies au sein de la Division FAME, nous avons adopté un processus inclusif pour élaborer le présent plan d'activité (fig. 6). Nous avons largement consulté nos agents, les divisions de la CPS, les États et Territoires insulaires océaniques, ainsi que les parties prenantes et les partenaires. Cette étroite collaboration a permis d'ouvrir de nombreuses perspectives importantes qui ont éclairé la conception de ce plan.

Notre participation à l'élaboration du Plan stratégique 2022–2031 de la CPS, notamment dans le cadre d'exercices de rétrovision et d'établissement des priorités, a également contribué à la définition des orientations du Plan.

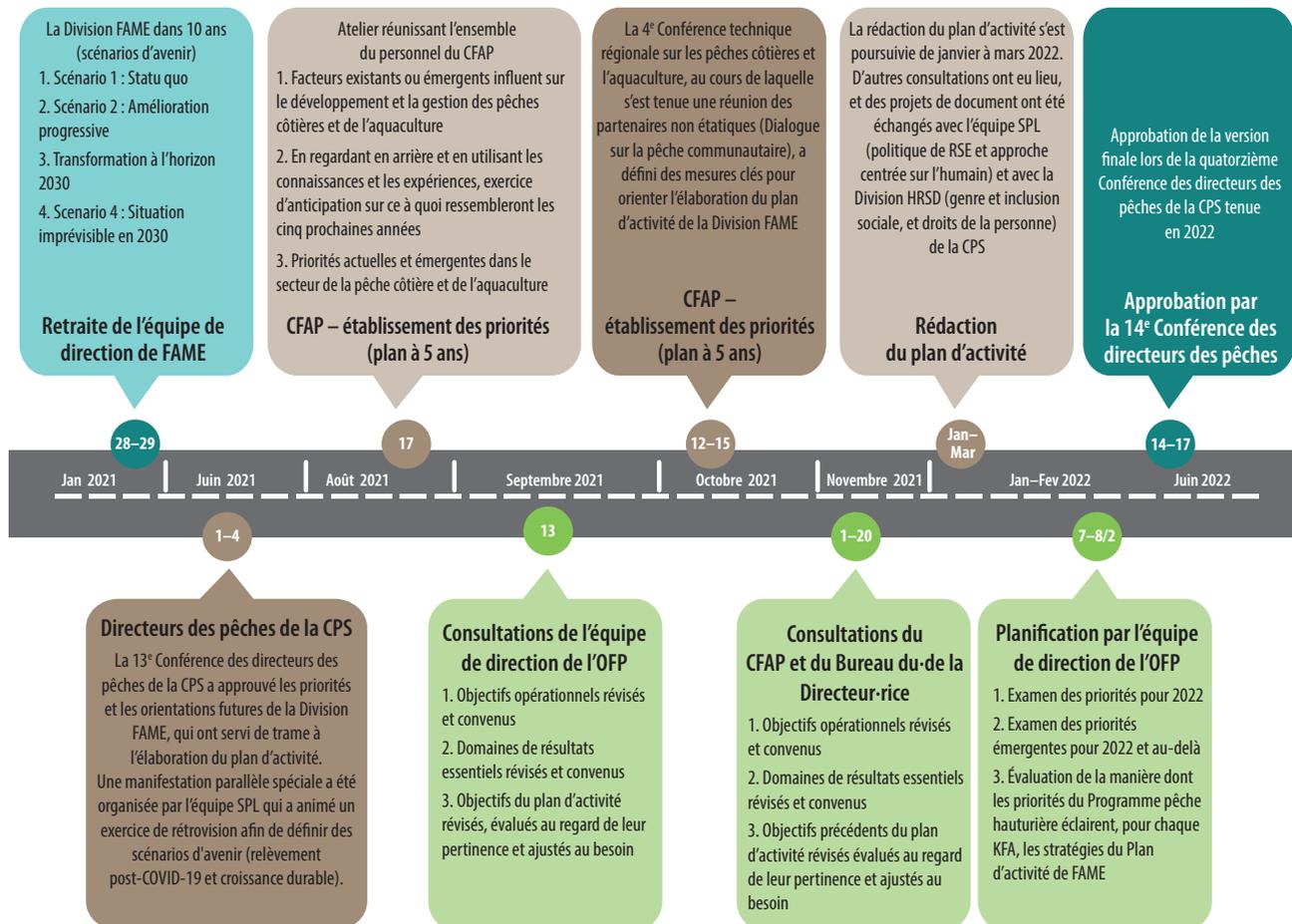


Figure 6 : Feuille de route pour l'élaboration du plan d'activité 2022–2027 de la Division FAME



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

BP D5 • 98848 NOUMÉA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE

Téléphone : +687 26 20 00
Courriel : fame_support@spc.int
Site Web : <https://www.spc.int/fame>

ISBN 978-982-00-1475-6



9 789820 014756